

UNIVALOM

Siège :

3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Délibération 2023-60

OBJET : Autorisation de signature – Marché d'acquisition d'une tractopelle pour la déchèterie de Puget-Théniers

Le 21 décembre 2023 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 40

Désignés :30

(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)

Présents :15

Visio :0

Votants :34

Procurations.....9

Date de la convocation :

14 décembre 2023

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;
Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Daniel LEBLAY – Elizabeth DEBORDE

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET - Anne-Marie BOUSQUET à Hassan EL JAZOULI
Philippe DELEAN à Bernard ALENDA - Gilbert HUGUES à Patrick PEIRETTI
Françoise THOMEL à Marc OCCELLI - Xavier WIJK à Jean LEONETTI
Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI – Gilbert HUGHES à Catherine LANZA
Fabrice MORENON à Christophe FONCK

Membres excusés :

Joseph CESARO - Christophe ULIVIERI - Denise LAURENT - Jean-Marc DELIA - Khéra BADAOUY - Pierre CORPORANDY
François WYSZKOWSKI - Françoise BRUNETEAUX,

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

La Communauté de Commune Alpes d'Azur a adhéré à UNIVALOM au 1^{er} janvier 2023 pour le transport et le traitement des déchets de son territoire ainsi qu'à la compétence à la carte gestion des déchèteries. Dans ce cadre, le Syndicat gère la déchèterie de Puget-Théniers.

Cette déchèterie accueille environ 1 500 tonnes de déchets par an et afin d'optimiser le remplissage des bennes, un engin de tassage et de chargement des déchets est indispensable sur ce site. L'engin actuellement présent est vieillissant et n'est donc plus adapté au rythme de tassage sur cette déchèterie.

Il s'agit donc d'acquérir une tractopelle sur pneus de 8 à 10 tonnes avec benne et godet pour la déchèterie de Puget-Théniers. L'engin actuel sera placé en renfort sur le site de Valberg afin de limiter la circulation de l'engin sur la route départementale entre le haut et le bas de quai et servir de renfort en cas de panne de la tractopelle actuelle.

L'estimation de la future dépense afférente à cette acquisition s'élevant à 100 000 €HT, le Syndicat a lancé un appel d'offres ouvert européen en application des dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique, pour « l'acquisition d'une tractopelle sur pneus de 8 à 10 tonnes avec benne et godet ».

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 8 novembre 2023 au BOAMP, JOUE par le profil d'acheteur AWS avec une date limite de réception des offres fixée au 11 décembre 2023 à 12 heures 10. Lors de l'ouverture des plis, 3 plis ont été reçus dans les délais.

À la suite des différentes étapes de la procédure, la commission d'Appel d'Offres réunie le 21 décembre 2023 a attribué le marché au candidat LYOMAT SAS pour son offre conforme, complète et intéressante pour le Syndicat, pour un montant de 93.600 € HT.

Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment désigné à signer les pièces relatives au marché d'acquisition d'une tractopelle sur pneus de 8 à 10 tonnes avec benne et godet attribué à la société LYOMAT SAS suivant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 21 décembre 2023 ;
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI

